Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN **Le 1 décembre 2014**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 01 décembre 2014 et à laquelle sont présents :

Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Alain Sabourin, Lisa Irving, Pascal Prévost, Maryse Briand, Valérie Prévost et Sylvie Caron.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Kim Leclerc

01. <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE.</u>

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 00 et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

02. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

2014-12-138 **SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE IRVING**
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE BRIAND
IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

L'ordre du jour est le suivant :

01. Ouverture de la session à 19 h 00
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2014
04. Question du public ;
05. Dossiers reportés
06. Affaires nouvelles
6.1 Résolution pour adopter le règlement 110-69 décrétant la création du service de sécurité incendie
6.2 Résolution pour adopter le règlement 110-70 décrétant le traitement des élus municipaux
6.3 Résolution pour nommer responsable des employés municipaux
6.4 Résolution pour pouvoir discrétionnaire pour le pouvoir d'achat en remplacement de Diane Carrier
6.5 Résolution pour le mamot pour une demande de prolongation budget 2015
6.6 Résolution pour nommer Sylvie Caron pour le centre de développement La Patrie
6.7 Résolution pour le renouvellement des droits de passage pour le Club Quad
6.8 Résolution pour accepter la démission de la conseillère Madame Maryse Briand
6.9 Résolution pour la contribution au journal régional Le Haut-Saint-François
6.10 Résolution pour l'achat d'une banque d'heure de 28 heures au montant 2 253.51 $ d'Infotech
6.11 Résolution demande de lettre d'appui pour la société d'Alzheimer

6.12 De quelle façon devons-nous payer Diane pour les 261 heures qu'elle a en banque
6.13 Résolution pour adopter le calendrier 2015 pour les réunions du conseil
6.14 Résolution pour le pouvoir discrétionnaire à Daniel Beauchesne au montant maximum de 1 000$ par année

07. Approbation des comptes au montant de 19 258.85$
08. Rapport du maire
09. Rapport d'incendie :
10 Rapport Voirie
11. Compte rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers

12. Rapport de l'inspecteur ;
12.1 1 permis
13. Correspondance
13.1 Sureté du Québec : cheminement d'une requête
13.2 Transport Québec 1ère tranche au montant de 9 747.17$
13.3 Demande de permis pour la vente de pâtisseries au profit des pompiers
13.4 Club Quad demande que la signalisation sur les routes municipales soit sous la responsabilité de la municipalité
13.5 Plainte reçu
13.6 Soumission collecte et transport des matières récupérables
13.7 Soumission collecte et transport des matières résiduelles
13.8 Subvention-aide à l'amélioration du réseau routier municipal

14. Question du public.
15. Varia
a) Rémunération des élus et frais de déplacement pour 2015
b) Rémunération pour frais de déplacement Kim Leclerc
16. Fin de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

03. Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2014

2014-12-139 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE BRIAND
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE IRVING
IL EST RÉSOLU

D'adopter le procès-verbal du 3 novembre 2014

Adoptée à l'unanimité

04. Question du public

05. Dossiers reportés

06. Affaires nouvelles

6.1 Résolution pour adopter le règlement 110-69 décrétant la création du service de sécurité incendie.

2014-12-140 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE BRIAND

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SABOURIN
IL EST RÉSOLU

D'adopter le règlement 110-69 décrétant la création du service de sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Résolution pour adopter le règlement 110-70 décrétant le traitement des élus municipaux.

2014-12-141 SUR LA PROPOSITION DU CONSEILLER PRÉVOST
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE BRIAND
IL EST RÉSOLU

D'adopter le règlement 110-70 décrétant le traitement des élus municipaux

Adoptée à l'unanimité

6.3 Résolution pour nommer Madame Irving et Madame Prévost responsable des employés municipaux.

2014-12-142 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE IRVING
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE BRIAND
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil nomme Madame Irving et Madame Prévost responsables des employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Résolution pour donner le pouvoir discrétionnaire à Kim Leclerc, secrétaire trésorière adjointe en remplacement de Diane Carrier pour le pouvoir d'achat de 5 000$.

2014-12-143 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE IRVING
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SABOURIN
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil autorise Kim Leclerc, secrétaire trésorière adjointe, d'avoir le pouvoir discrétionnaire en remplacement de Diane Carrier pour le pouvoir d'achat de 5 000$.

Adoptée à l'unanimité

6.5 Résolution pour le mamot pour une demande de prolongation budget 2015.

2014-12-144 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE BRIAND
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE IRVING

IL EST RÉSOLU

QUE le conseil demande une prolongation pour le budget 2015 et a fixé la date de la séance d'adoption du budget le 12 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

6.6 Résolution pour nommer Sylvie Caron pour le centre de développement La Patrie.

2014-12-145 SUR LA PROPOSITION DU CONSEILLER PRÉVOST
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SABOURIN
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil nomme Sylvie Caron pour le centre de développement de La Patrie.

Adoptée à l'unanimité

6.7 Résolution pour le renouvellement des droits de passage pour le Club Quad.

2014-12-146 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE IRVING
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CARON
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil autorise le renouvellement des droits de passage pour le Club Quad.

Adoptée à l'unanimité

6.8 Résolution pour accepter la démission en date du 1er février 2015 de la conseillère Madame Maryse Briand.

2014-12-147 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE IRVING
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SABOURIN
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil accepte la démission de Madame Maryse Briand en date du 1er février 2015

Adoptée à l'unanimité

6.9 Résolution pour la contribution au journal régional Le Haut-Saint-François

2014-12-148 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE CARON
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE BRIAND
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil autorise la contribution au journal régional Le Haut-Saint-François.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense

6.10 Résolution pour l'achat d'une banque d'heure de 28 heures au montant 2 253.51 $ de la compagnie Infotech.

2014-12-149 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE IRVING
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SABOURIN
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil autorise l'achat d'une banque d'heure de 28 heures au montant de 2 253.51 $ de la compagnie Infotech.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense

6.11 Résolution demande de lettre d'appui pour la société d'Alzheimer

2014-12-150 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE CARON
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PRÉVOST
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil autorise la demande de lettre d'appui pour la société d'Alzheimer

Adoptée à l'unanimité

6.12 Résolution pour adopter le calendrier 2015 pour les réunions du conseil

2014-12-151 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE IRVING
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE BRIAND
IL EST RÉSOLU

D'adopter le calendrier des réunions du conseil pour 2015.

Adoptée à l'unanimité

6.13 Résolution pour le pouvoir discrétionnaire à Daniel Beauchesne au montant maximum de 1 000$ par année.

2014-12-152 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE BRIAND
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SABOURIN
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil autorise Daniel Beauchesne, Chef pompier d'avoir le pouvoir discrétionnaire pour le pouvoir d'achat de 1 000$.

Adoptée à l'unanimité

7. Approbation des comptes

2014-12-153 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE PRÉVOST
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE BRIAND
IL EST RÉSOLU

De payer les comptes du 1er au 30 novembre 2014
aux montants de : 19 258.85 $

Conseil :	**1 694.44 $**
Administration	**10 493.49 $**
Sécurité incendie	**1 540.51 $**
Voirie :	**5 145.37 $**
Hygiène du milieu :	**170.64 $**
Loisirs :	**74.60 $**
Dons :	**139.80 $**
Total :	**19 258.85 $**

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes. Certificat numéro 109.

08. Rapport du maire

09 Rapport incendie

10. Rapport de voirie

11. Compte rendu des comités et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.

11.1 Distribution des tâches de tous les conseillers

Monsieur Bertrand Prévost, maire
- **Voirie**
- **Pacte Rural et urbanisation**
- **Piste cyclable**
- **Mont-Mégantic, Table d'harmonisation**

Monsieur Pascal Prévost, conseiller #1
- **Voirie**
- **Sécurité civile**

Madame Lisa Irving, conseillère #2
- **Incendie**
- **Sécurité civile**
- **Boues de fosse septique**

- **Journal du Haut-St-François**
- **Comité 257**

Monsieur Alain Sabourin, conseiller #3
- **Voirie**
- **Incendie**
- **Sécurité civile**

Madame Sylvie Caron, conseillère #4
- **Loisirs**
- **Sécurité civile**
- **Développement La Patrie**

#5
VACCANT

Madame Valérie Prévost, conseillère #6
- **Loisirs**
- **Voirie**
- **Incendie**
- **Sécurité publique**

12. Rapport de l'inspecteur
1 permis

13. Correspondance
13.1 Résolution pour la demande de permis de 32 $ pour la vente de pâtisseries au profit des pompiers

2014-12-154 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE BRIAND
APPUYÉ PAR TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL
IL EST RÉSOLU

De payer la somme de 32$ pour la demande de permis au mapaq.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense

13.2 Résolution pour la soumission pour la collecte et transport des matières récupérables

ATTENDU QUE les Municipalités du Canton de Lingwick, Chartierville, Hampden, La Patrie, et la ville de Scotstown se sont entendues pour des appels d'offres et des contrats de service communs pour la collecte et le transport des matières récupérables;

ATTENDU QUE la ville de Scotstown a été nommée mandataire de l'entente pour la préparation de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE chacune des municipalités parties à l'entente a adopté une résolution autorisant la Ville de Scotstown à procéder à des appels d'offres pour le service de collecte et transports des matières récupérables;

ATTENDU QUE 1 seul soumissionnaire a déposé une soumission dans le délai prescrit et qu'elle est conforme au devis, soit :
- Service sanitaires Denis Fortier Inc.;

2014-12-155 SUR LA PROPOSITION DELA CONSEILLÈRE IRVING
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS(ES)

QUE la municipalité du Canton de Hampden accepte la soumission déposée, celle de Service sanitaires Denis Fortier Inc., aux montants suivants :

Du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018 :26 collectes par année (aux deux semaines)

Année 2015 :	**46,00$ par unité**
Année 2016 :	**47,15$ par unité**
Année 2017 :	**48,33$ par unité**
Année 2018 :	**49,55$ par unité**

QUE le nombre d'unités pour la collecte aux 2 semaines (26 collectes annuellement) seront déterminés et transmis à l'entrepreneur tel que prévu à l'appel d'offres au plus tard le 1er décembre de chaque année afin de déterminer les coûts pour l'année suivante. Le coût facturé à chacune des municipalités sera alors ajusté en fonction du nombre exact d'unités fourni au 1er décembre de l'année précédente.

QUE chaque municipalité partie à l'entente signera un contrat distinct avec l'entrepreneur.

Adoptée à l'unanimité

13.3 Soumission collecte et transport des matières résiduelles

ATTENDU QUE les Municipalités du Canton de Lingwick, Chartierville, Hampden, La Patrie, et la ville de Scotstown se sont entendues pour des appels d'offres et des contrats de service communs pour la collecte et le transport des matières résiduelles ;

ATTENDU QUE la ville de Scotstown a été nommée mandataire de l'entente pour la préparation de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE chacune des municipalités parties à l'entente a adopté une résolution autorisant la Ville de Scotstown à procéder à des appels d'offres pour le service de collecte et transports des matières résiduelles ;

ATTENDU QUE 1 seul soumissionnaire a déposé une soumission dans le délai prescrit et qu'elle est conforme au devis, soit :
- **Service sanitaires Denis Fortier Inc.;**

2014-12-156 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE IRVING
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS(ES)

QUE la municipalité du Canton de Hampden accepte la soumission déposée, celle de Service sanitaires Denis Fortier Inc., aux montants suivants :

Du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018 :26 collectes par année (aux deux semaines)

Année 2015 :	**53,55$ par unité**
Année 2016 :	**54,89$ par unité**
Année 2017 :	**56,26$ par unité**
Année 2018 :	**57,67$ par unité**

QUE le nombre d'unité pour la collecte aux 2 semaines (26 collectes annuellement) ainsi que le nombre d'unités et la liste des usagers demandant une collecte hebdomadaire incluant le nombre de conteneurs et leurs capacités seront déterminés et transmis à l'entrepreneur tel que prévu à l'appel d'offres au plus tard le 1er décembre de chaque année afin de déterminer les coûts pour l'année suivante. Le coût facturé à chacune des municipalités sera alors ajusté en fonction du nombre exact d'unité fourni au 1er décembre de l'année précédente.

QUE chaque municipalité partie à l'entente signera un contrat distinct avec l'entrepreneur.

Adoptée à l'unanimité

14. Question du public

15. Varia

16. Fin de l'assemblée

2014-12-157 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE BRIAND
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SABOURIN
DE LEVER LA SÉANCE À 20h55

Adoptée à l'unanimité

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE **KIM LECLERC, SEC TRÉ ADJ**